

Compte rendu de la réunion du conseil citoyen pour la démocratie participative à Labruyère-Dorsa (CCDP) du samedi 19 novembre 2022

Participants, membres du conseil citoyen :

- Mme Nelly BONIS
- Mr Daniel CUSSAC
- Mr Cédric Faure
- Mr Virgil HOCQ

Mairie :

Mr Julien GODEFROY, Mme Mélanie NEMOZ, Mme Béatrice POUPART

Excusé : Mr Quentin GRAVELIER, Mr Olivier MOJARD Mr Jérémy EYCHENNE

Ordre du Jour :

- Le report de la réalisation du dernier PAV des déchets
- L'extinction de l'éclairage nocturne du village
- L'engagement des petits travaux de rénovation de l'aire de jeux

PREAMBULE : RETOUR SUR LA SOIREE « PREMIERS SECOURS » du 5 octobre

L'atelier « premiers secours » était une demande de certains membres du conseil citoyen. Béatrice Poupart chargée de l'organisation de cet atelier avec l'association française de cardiologie, a demandé leur ressenti aux membres du conseil présents lors de l'intervention.

Les retours ont été très positifs, grâce à l'intervention de Joele Reberga de l'association de cardio qui a su dynamiser l'atelier et faire passer son message auprès des participants.

Une demande de renouveler l'expérience à l'automne prochain (afin de toucher d'autres habitants – une 20aine présent le 5/10/2022) a été abordée, mais aussi la possibilité de mettre en place un atelier pour les plus jeunes (collège & primaire).

Béatrice Poupart, s'engage à recontacter Mme Reberga afin de mettre en place ces ateliers.

REPORT DE LA REALISATION DU DERNIER P.A.V DES DECHETS

Mr le maire, informe l'assemblée que le dernier point de collecte des déchets prévu chemin de Rivel est reporté :

- L'emplacement retenu nécessite des travaux d'enfouissement des lignes, et des travaux de terrassement et de maçonnerie pour sécuriser le lieu. Ces travaux engageraient un cout important à charge de la commune (20 000€).

- Après retour de la commission déchets de la CCBA, la fréquentation des 3 autres points de collecte du village déjà existants oscille entre 50 et 75% de remplissage (le recyclable est ramassé toutes les semaines et les déchets ménagers tous les 15 jours).

En prenant en compte ces 2 paramètres, et le fait que les habitants se déplacent majoritairement en voiture pour se rendre aux points de collecte, Mr le maire et son conseil ont décidé de ne pas engager la réalisation de ce dernier PAV pour le moment. Une nouvelle étude de la fréquentation des points de collecte sera faite, lorsque les habitants du lotissement du Rival seront arrivés et utiliseront les PAV.

EXTINCTION DE L'ÉCLAIRAGE NOCTURNE DU VILLAGE

Nous informons le conseil citoyen, que Mr le Maire et le conseil municipal souhaitent mettre en place une extinction de l'éclairage public dans les lotissements du village en cœur de nuit. Lors du précédent mandat, le choix de renouveler les candélabres par des LED avait été retenu et effectué à 90% sur le village.

Aujourd'hui, dans un souci de préservation de la biodiversité, et d'économie d'énergie, une étude a été entreprise auprès du SDEHG, pour connaître la faisabilité de cette extinction. La pose de 2 horloges astronomiques supplémentaires seront nécessaires mais une expérimentation peut déjà commencer.

Après discussion entre les présents, l'option de l'extinction totale du village fait l'unanimité et est envisagée. Plusieurs membres du conseil municipal y étaient également favorables. Mr le Maire consultera les membres du conseil municipal et du conseil citoyen pour définir la tranche horaire.

De plus, nous informons l'assemblée que les illuminations de Noël seront limitées soit en quantité soit en temps d'éclairage.

Une idée de décorations de Noël non lumineuses a été soumise par un membre du conseil citoyen, en remplacement des illuminations.

RENOVATION DE L'AIRE DE JEUX

Suite à l'état des lieux des travaux à effectuer sur les différentes structures de l'aire de jeux au printemps, et aux devis réalisés par Mrs Hocq, Mojard et Cussac, Mr le Maire propose d'engager ces derniers.

Lors du conseil citoyen, la décision de l'achat du matériel nécessaire, par la Mairie est prise.

Une date pour l'exécution des travaux est fixée au samedi 10 décembre 10h, travaux qui seront réalisés par les membres du conseil citoyen. Nous profiterons de cette même date pour fixer les nichoirs à chauve-souris qui ont été réalisés par les enfants du village lors de l'animation « la bobine verte » en septembre dernier, Mélanie Némoz, 1^{ère} adjointe au maire, doit étudier l'endroit le plus adapté à leur implantation.